



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Manche

Commune : Le Mont-Saint-Michel

Autres communes :

R500

Appellation : Immeuble Domanial dit le Petit-Bois

Monument(s)

Appellation : Immeuble Domanial dit le Petit-Bois

Protection : classement

Arrêté : classement le 29/12/1908

Étendue de la protection : Immeuble domanial dit le Petit Bois y compris les Rochers du Nord et les Rochers des Fanils qui le prolongent à l'Est jusqu'à la fontaine Saint-Symphorien et à l'Ouest jusqu'à l'enceinte des Fanils

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.